



Christophe COSSIN

Tél : 06.22.70.28.09

Courriel : christophe.cossin@wanadoo.fr

REGLEMENT TOURNOI REGIONAL DE THIAVILLE

DIMANCHE 04 SEPTEMBRE 2016

N° d'homologation : 328/2016-R

Article 1 :

Le club de Thiaville, les deux vallées, organise à la salle des sports Michel Jacquel, 15 rue des Vosges à Thiaville, le dimanche 04 septembre 2016, son 2^{ème} tournoi régional grand est ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT de la Lorraine alsace et champagne-ardenne.. **Le certificat médical est obligatoire** (ou mention « certificat médical présenté » inscrite sur la licence), en cas d'absence, le joueur ne sera pas autorisé à jouer.

Article 2 :

Le tournoi se disputera sur 15 tables agréées ITTF. Les balles seront fournies par les joueurs.

Articles 3 :

Chaque participant pourra s'inscrire au maximum dans 3 tableaux.

Les poussins ne peuvent participer à ce tournoi.

Le juge arbitre se réserve le droit d'annuler un tableau en fonction des inscriptions.

Article 4 :

Tenue sportive règlementaire et chaussures de sport sont obligatoires.

Le tournoi est régi par les règles de la FFTT et se déroulera sans interruption (buvette-barbecue).

Toutes les rencontres se dérouleront en 3 manches gagnantes.

Tous les tableaux se disputeront par poules de 3 ou 4 joueurs.

Les 2 premiers de la poule seront qualifiés pour le tour suivant, qui se fera par élimination directe.

Article 5 :

Le juge arbitre sera Eric MATHIS. Il sera assisté de membres du club de Thiaville, leurs décisions seront sans appel.

Article 6 :

Les inscriptions sont à faire parvenir **pour le jeudi 01 septembre 2016 dernier délai** à Christophe COSSIN : soit par courrier : 100, rue du général Sarrail, 88110 Raon-l'Etape, soit par mail : christophe.cossin@wanadoo.fr

suivant le nombre d'inscrit dans les tableaux, ceux ci peuvent être, soit annulé ou bloqué a un maximum de joueurs.

Les inscriptions hors délai ne seront prises en compte qu'en cas de places correspondantes disponibles dans le tableau souhaité.

Article 7 :

Le tirage au sort aura lieu en public le vendredi 02 septembre 2016 à 19H30 à la salle des Sports de Thiaville - 15 rue des Vosges à Thiaville.

Article 8 :

Les frais d'inscriptions sont à régler lors de l'inscription ou avant la compétition (espèces ou chèque à l'ordre du club de Thiaville).

Article 9 :

Le club de Thiaville décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.
La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Article 10 :

Le challenge Rose Marie FALQUE, conseillère départementale de Meurthe et Moselle, sera attribué au club ayant obtenu le plus de points en suivant le barème ci-dessous :

1^{er} : 10 pts, 2^{ème} : 8 pts, 1/2 finalistes 5 pts , 1/4 finalistes : 2 pts et 1 pts par joueur présent.

Le club d'étéval a remporté le challenge en 2015

Article 11 :

Les différents tableaux, les droits d'inscriptions et les dotations sont notés ci-dessous :

2^{ème} tournoi régional grand est de Thiaville
salle des Sports de Thiaville 04 septembre 2016

DIMANCHE 04 SEPTEMBRE 2016 :

Tableaux	Catégories	Droits	Dotations			Heure début
			1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	
A	1300 à TC	6 €	100	50	25	15 H 30
B	1100 à 1899	6 €	90	40	20	10 H 30
C	900 à 1499	5 €	60	35	15	14 H 30
D	700 à 1299	5 €	50	30	10	9 H 30
E	500 à 1099	5 €	50	30	10	13 H 30
F	500 à 899	5 €	50	30	10	8 H 30
G	500 à 699	5 €	50	30	10	12 H 30
H	TC Dames	5 €	40	20	10	11 H 30

TOTAL DES DOTATIONS : 975 €
Uniquement en numéraire

